



*Communiqué du 5 octobre 2006*

## **Emission par Solving International d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE)**

Le Groupe Solving International lance aujourd'hui une émission d'OCEANE à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2012 (les « Obligations ») d'un montant d'environ 10 millions d'euros. L'offre des Obligations sera réservée aux seuls gestionnaires de portefeuilles pour comptes de tiers et aux investisseurs qualifiés au sens de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier.

L'émission réalisée sans maintien du droit préférentiel de souscription permettra à la société de refinancer sa dette bancaire nette et de réaliser des opérations ciblées de croissance externe.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de souscription et l'offre des Obligations ne constitue pas une opération par appel public à l'épargne. Les OCEANES feront l'objet d'une demande d'admission à la cotation sur Euronext Paris. Cette admission fera l'objet d'un prospectus visé par l'AMF.

**Oddo & Cie** est en charge du placement.

### ***A propos de Solving International***

Après avoir connu, depuis sa création, une croissance annuelle importante, Solving International entend poursuivre son développement à un rythme soutenu, notamment en élargissant son offre et sa clientèle, tant en France qu'à l'étranger. Dans le cadre de cette stratégie, le produit de cette émission sera utilisé d'une part pour financer la croissance organique et externe du Groupe. Il servira également au refinancement de la dette existante et à accroître la flexibilité financière.

---

*Votre contact :*

*Yves Hombreux, Directeur Financier*

*Tél. : (+33-1) 53 53 57 00*

[www.solving-int.com](http://www.solving-int.com)